

Une pergola solaire sur la digue ?

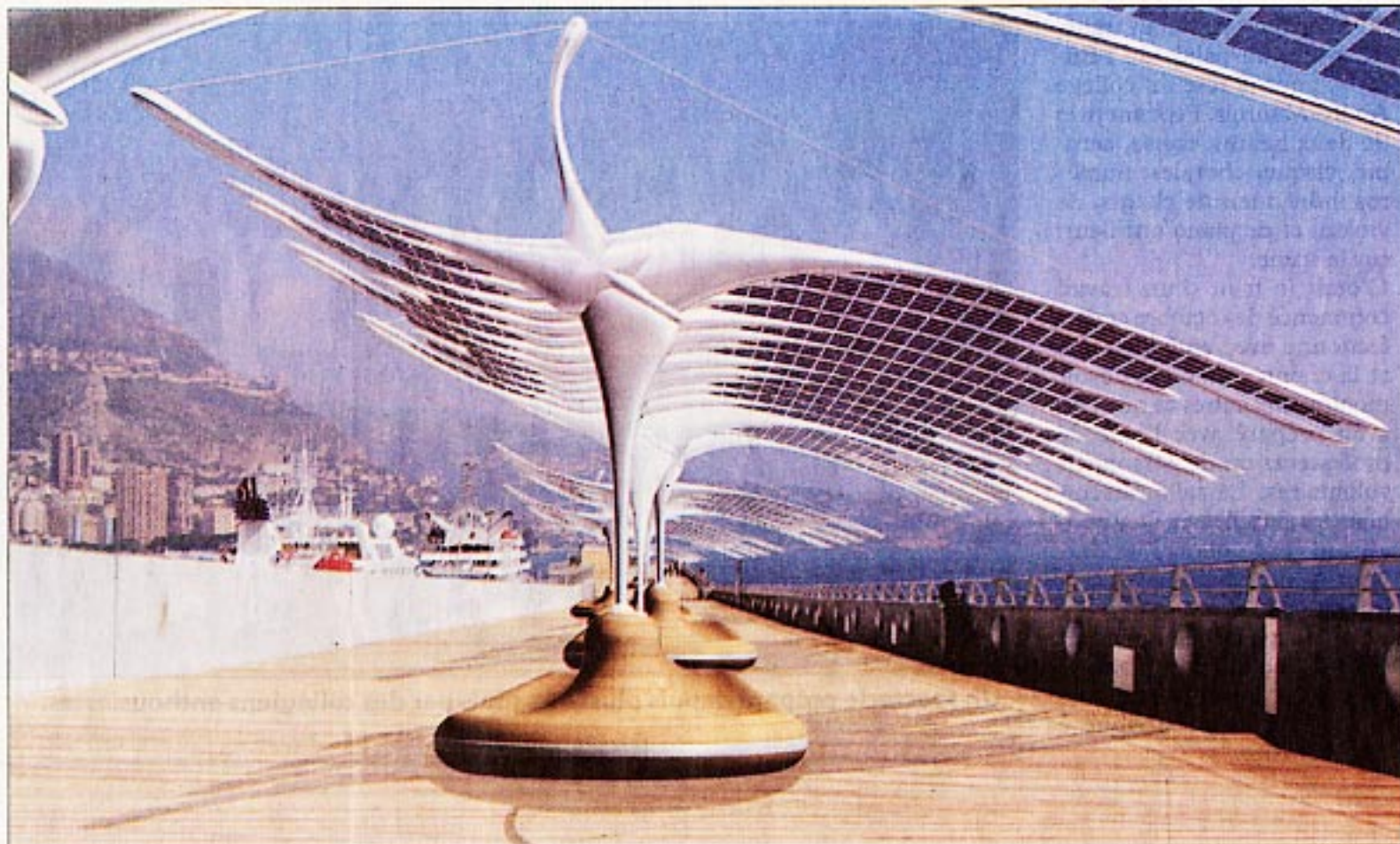
Une pergola de 140 mètres affublée de panneaux solaires sur la grande digue? De quoi valoriser le site avec une promenade à la fois ombragée et source d'énergie propre! Présentée au salon « Ever », l'idée de l'association MC2D, n'est encore qu'un rêve. Mais pourrait bien concrétiser la volonté de Monaco de souscrire au développement durable. Surtout à l'aune des nouvelles missions confiées par le prince Albert II à Bernard Fautrier (lire ci-dessous), justement président de MC2D...

Une piste de kart électrique ?!

Avec 650 panneaux dont 300 sur le solarium, la « centrale

photovoltaïque » de la digue pourrait produire 190 000 kWt. Pas de quoi révolutionner l'alimentation en électricité. « L'ensoleillement est trop irrégulier pour que l'énergie produite soit réinjectée dans le réseau », estime Jean-Marie Laffont, directeur de la communication de la SMEG et membre de MC2D. Mais on peut imaginer des utilisations in situ : l'éclairage des locaux de la digue ou une piste de kart électrique par exemple ». Reste que cette installation de démonstration pourrait bien inoculer un vent nouveau en faveur du solaire.

A Monaco, seulement deux immeubles - Le Soleil d'or à la Condamine et le Régina à Monte-Carlo - disposent, sur les toits ou dans les jardi-



Esthétisme et vertus écologiques sont cumulés dans cette pergola solaire dessinée par Jean Roliano, architecte designer à Cannes. Une piste d'avenir ?

(Repro Nice-Matin)

LA PHRASE

« Avec plus de 16 000 habitants au km², la principauté détient le record mondial de densité. Cela voudrait-il dire que nous devrions détenir le record de trafic automobile, de congestion, de pollution sonore et de l'air ? NON ! NON ! NON ! »

Le prince Albert II, hier au salon « Ever »

nières, de panneaux solaires thermiques qui permettent seulement de tiédir l'eau.

Le solaire dans l'air

Pour produire de l'électricité, cela se complique. « Car il faut 1 m² de panneau pour produire 100 watts », précise Jean-Marie Laffont. L'habi-

tat étant essentiellement vertical et les surfaces rares et chères, le défi semble complexe en Principauté. Mais n'empêche pas Bernard Fautrier d'y croire. « Le prince va réfléchir très vite à des dispositifs administratifs et financiers. Voir rendre obligatoire des structures solaires dans les im-

meubles, et donner l'exemple au sein d'ouvrages publics ».

Car les coûts qui baissent vertigineusement ne seront bientôt plus un frein. Le prix des cellules photovoltaïques aurait été divisé par dix en 15 ans. Coût des 650 modules de la pergola de la digue : 600 000 €.

Monaco qui bénéficie d'un ensoleillement favorable va-t-il oser le solaire? L'idée qui plane déjà d'installer des « fermes solaires » sur des terrains acquis par l'État sur les hauteurs de Monaco, le laisse, en tout cas, supposer.

GAËLLE ARAMA